

Maurice, sillage de France dans l'océan Indien

Arnaud De La Grange

17 octobre 2015

Il y a trois cents ans, la France prenait possession de l'actuelle île Maurice. Aujourd'hui, après cent cinquante ans de colonisation britannique, puis l'indépendance de 1968, le français reste parlé par tous les Mauriciens. Un phénomène unique, fruit d'une histoire méconnue où l'on croise Surcouf et Baudelaire

Sur la route des Indes.

Il en est ainsi depuis deux siècles. Quand le galop des pur-sang fait trembler la terre du champ de course, l'onde rageuse remonte dans le ventre des Mauriciens. En ce samedi de fin d'hiver indien, une foule joyeuse se masse au centre de l'hippodrome. On est venu en famille, on pique-nique, on parie, et une immense clameur monte à chaque cavalcade. Les grands jours, il peut y avoir 40 000 personnes massées contre les barrières blanches et un quart de la population du pays devant sa télévision. Les courses, ici, sont une institution. Un divertissement national et, historiquement, un creuset de la nation.

Le 21 juin 1812, là où le sang avait failli couler à vifs ruisseaux deux ans plus tôt entre Français et Anglais, des chevaux s'élancent pour une joute pacifique, sous le regard des deux communautés. Des courses hippiques pour rapprocher de vieux ennemis. Le Turf Club de Port Louis - le plus vieux de l'hémisphère Sud, s'enorgueillit-on ici - vient d'être créé par le gouverneur anglais, avec l'objectif affiché de réconcilier ceux qui venaient de se disputer le contrôle de l'Isle de France. La Couronne britannique avait vaincu. « Le champ de Mars devenait un champ de paix », commente Khalid Rawat, directeur adjoint du Turf Club, faisant allusion à l'utilisation du lieu comme terrain de manoeuvres par les troupes françaises, jadis. « Aujourd'hui, ajoute-t-il, les courses servent toujours de lieu de rencontre entre les différentes communautés, mais le spectre s'est élargi avec les Créoles, les Indiens, les Chinois... »

La personnalité du gouverneur anglais ne fut pas étrangère à cette étonnante diplomatie équestre. Sir Robert Townsend Farquhar savait parler aux Français. Il maîtrisait la langue d'un pays dont sa femme était originaire. Surtout, cet ancien de la Compagnie des Indes britanniques était un fin manoeuvrier. Pour Londres, l'île Maurice serait une colonie d'administration et non de peuplement. Une sorte d'impérialisme passif. « Les Anglais avaient besoin des Français et voulaient éviter de les braquer, explique Raymond d'Unienville, avocat et historien passionné. Ils ont laissé le français continuer à nommer les lieux et rythmer la vie publique. Dans l'administration, la police, les douanes, les impôts et même les tribunaux, le système français est resté en place. Aujourd'hui encore, le Code Napoléon est en partie en vigueur. » Cet érudit symbolise à lui seul cette étonnante double culture. Pétri de culture française, il porte sur son blazer bleu marine les armes d'Oxford.

Un cas unique au monde

Le kiosque à musique du Turf Club, aujourd'hui occupé par des bookmakers, a longtemps témoigné de cette cohabitation franco-britannique. « Jusqu'à l'indépendance, en 1968, on y jouait encore La Marseillaise avant le God Save the Queen », raconte Didier de Senneville, descendant d'une grande famille de l'île. L'île Maurice reste aujourd'hui un cas unique au monde. Une terre où, après plus de cent cinquante ans de colonisation britannique, le français est compris, voire parlé, par l'ensemble de la population. Membre du Commonwealth, le pays l'est aussi de la Francophonie. Cette proximité linguistique est favorisée par le fait que le créole mauricien soit à 80 % issu du français. Les journaux

sont francophones. À l'école, le français est une matière obligatoire dès le primaire. Pour la France, riveraine de l'océan Indien avec notamment l'île de La Réunion voisine, cette complicité culturelle est un atout géopolitique de poids. Pourtant, vu de Paris, si Maurice est réputée pour ses plages et son accueil raffiné, elle l'est moins pour une incroyable histoire tricentenaire, où l'on croise, sur la route des Indes, Surcouf et Baudelaire.

Les premiers à s'être installés sur cette terre de l'Indien étaient pourtant les Hollandais. Ils ne restèrent qu'une brassée d'années, le temps d'importer de Java les cerfs et la canne à sucre. Et de donner à l'île le nom de **Mauritius**, en l'honneur de Maurice de Nassau, prince d'Orange. Mais les Hollandais, qui cherchaient surtout une escale pour les navires en route vers Batavia, délaissèrent vite l'île pour Le Cap. Les Français, qui observaient tout cela depuis l'île Bourbon (l'actuelle Réunion) voisine, s'empressèrent de débarquer. Le 20 septembre 1715, le capitaine Guillaume Dufresne d'Arzel prend possession de l'île et la baptise « Isle de France ». La rade du Nord-Ouest est nommée Port Louis, en l'honneur de Louis XV. « La colonie va vraiment se développer sous l'impulsion de Mahé de La Bourdonnais, qui lance l'industrie sucrière, raconte Raymond d'Unienville. L'île est restée jusqu'en 1764 administrée par la Compagnie des Indes orientales avant de passer sous l'autorité du roi de France. »

Pourquoi les Anglais décidèrent-ils un jour de s'emparer de cette terre éloignée de l'Indien ? La réponse se lit sur une petite stèle perdue au milieu du cimetière de l'Ouest. Ici, sous des dalles reculant sous des assauts moussus, reposent nombre de Français de Maurice. Sur une face du petit monument, le nom d'un ancien gouverneur de l'Isle de France, David Charpentier de Cossigny, qui portait aussi le titre magnifique de « Commandant général des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance ». La réforme territoriale n'était pas encore passée par là et le titre a plus d'allure que celui de préfet de région... Avec une égale poésie, une autre face de la stèle rend hommage aux « marins inhumés ici ou immergés au large ». Suivent quelques noms et parmi ceux-ci « François Trébuchet, 1783 », le grand-père de Victor Hugo. Puis « Charles Surcouf, 1805 », un frère de Robert, le prince des corsaires.

Là se lit l'explication à l'attaque anglaise. L'Isle de France était devenue la base arrière des hardis marins menant la guerre de Course contre les navires anglais, d'un golfe à l'autre de l'océan Indien. Garneray, Le Même, Dutertre, et bien sûr ce diable de Surcouf. C'est à Port Louis que relâchait Le Revenant, son célèbre trois-mâts barque, avant de cingler vers le nord pour des rezzous nautiques. « Tant que les Français posséderont l'Isle de France, les Britanniques ne seront pas maîtres de l'Inde » avait dit un jour William Pitt. Le 3 décembre 1810, l'île tombe. Auparavant, l'affrontement aura offert à la marine française une victoire. Au mois d'août 1810, les frégates du futur amiral Duperré défont une petite escadre britannique dans la rade de Grand Port, près de Mahébourg. « C'est la seule victoire navale des guerres napoléoniennes, la seule inscrite sur l'Arc de triomphe à Paris », raconte Marcel Lindsay Noë, consultant en tourisme et passionné de mer. Pour en porter la mémoire, un petit musée est installé dans une belle demeure coloniale, où les deux commandants ennemis, blessés, furent portés et sportivement soignés l'un à côté de l'autre. C'est donc une île anglaise que découvre Baudelaire. Il a 20 ans lorsqu'il débarque « au pays parfumé que le soleil caresse », le 1^{er} septembre 1841. Le jeune Charles a appareillé pour les Indes sur le Paquebot des Mers du Sud. C'est presque un voyage disciplinaire, à la vocation rédemptrice dans l'esprit de son beau-père, le rigide général Aupick. Ce dernier veut éloigner le jeune Charles du pavé parisien, bien trop glissant pour la morale. « Il pourrait nous rentrer dans le vrai et nous revenir poète peut-être, mais poète ayant puisé ses aspirations à de meilleures sources que les égouts de Paris », écrit-il. Las, Charles n'ira pas jusqu'à Calcutta. Passé le cap de Bonne-Espérance, son bateau est pris dans une violente tempête. Très éprouvé, en partie démâté, il doit se dérouter sur Port Louis.

Un vieux contentieux maritime

Aujourd'hui, nul touriste ne porte ses pas sur les pavés noirs de la rue Guibert - anciennement rue des Tribunaux. Au numéro 8 se niche l'étude de maître Robert, avoué. Dans cette jolie maison de bois gris coiffée d'un toit en bardeaux, le poète fut accueilli par Gustave Adolphe Autard de Bragard, rencontré en ville ou au jardin de Pamplemousse. Ce jeune avocat insulaire l'invita ensuite à séjourner dans sa maison de Cressonville, sur la côte ouest. Cette dernière n'existe plus, mais une stèle rappelant ce séjour baudelairien a été posée récemment au coin d'un verger de litchis. « On sait peu de chose des dix-huit jours que le poète a passés sur l'île, et les faits se mélangent à la légende, confie Hélène de Senneville. Pour une belle exposition « du Tricentenaire » dans sa galerie de Grand Baie, elle a même fait travailler un tatoueur sur Baudelaire. Mauvais garçon comme il était, je suis sûre qu'aujourd'hui il se serait fait tatouer », s'amuse-t-elle. Les spécialistes débattront longtemps de l'influence de ce séjour aux Mascareignes sur la poésie baudelairienne. Le fameux sonnet À une dame créole, probablement le plus ancien des Fleurs du Mal, ne fait pas débat, puisqu'il fut écrit pour M^{me} Autard de Bragard. Après un séjour à l'île Bourbon, le jeune homme préféra tourner le dos à l'Orient et reprendre à l'île Bourbon un bateau pour Bordeaux. Nous laissant à jamais nous demander si les Indes auraient assagi le turbulent poète...

De ce sillage de France en océan Indien, il reste de vieilles demeures coloniales, où les meubles aux bois épicés de la Compagnie des Indes côtoient la marqueterie française et les vases chinois. « Une âme unique, aussi, affirme Michèle Malivel, présidente passionnée du Tricentenaire.

Nous n'étions que neuf cents en 1720, et les descendants de cette petite poignée de pionniers, toujours minoritaires, se sont battus contre vents et marées pour que cet esprit de France continue à vivre dans l'océan Indien, un esprit de liberté et d'humanité qui irradie aujourd'hui toute la population de l'île, quelles que soient ses origines. » Pour le nouveau président de la **Mauritius** Tourism Promotion Authority, Arnaud Martin, « cette histoire si riche est un socle pour développer désormais un tourisme culturel ». Entre Maurice et la France survit aussi un vieux contentieux maritime. Sur l'îlot de Tromelin, du nom du chevalier et marin français qui en 1776 sauva les derniers esclaves rescapés d'un tragique naufrage survenu quinze ans plus tôt. Aujourd'hui, ce qui est en jeu, ce n'est pas un caillou d'à peine 1 km², mais les 280 000 km² de Zone économique exclusive maritime sur lesquels il ouvre... La dispute n'est pas si grave. Après tout, comme il est écrit sur une tombe du cimetière de l'Ouest : « Oui, tout passe ici-bas. La vie n'est qu'un grand rêve... »

Dans l'administration, le système français est resté en place. Aujourd'hui encore, le Code Napoléon est en partie en vigueur